

Annonce n° 11527

Contact administratif

- ALAIN DONNART
- 0298748119
- 0298748528

Contact technique

- ALAIN DONNART
- 0298748119
- 0298748528

Contact collectivité

- Mairie de PRIMELIN
4 Place de la Mairie
Le Bourg, 29770 PRIMELIN
- mairie.primelin@wanadoo.fr

Caractéristiques du marché

- **Nature du marché : Services**
- **Titre sommaire :** Maîtrise d'oeuvre pour la création de quatre logements dans l'ancienne école
- **Objet du marché :** Avis d'appel public à candidatures pour un marché de maîtrise d'œuvre comprenant :
 - * Mission : Diagnostic/Esquisse - APS - APD - PRO - ACT - DET - VISA - AOR,
 - * Production d'un avant métré quantitatif au stade du DCE
 - * Levés complémentaires nécessaires à la réalisation
 - * Mission OPC en option.

Critères d'attribution

Offre appréciée en fonction de :

- Valeur technique, Méthodologie proposée pour la réalisation du projet : 50 %
- Coût de la prestation : 50 %

Choix effectué à partir d'une appréciation de l'ensemble

Délai ou durée du marché

Date limite de réception des offres

- 17/10/2018 à 12:00

Modalités de réponse

- Courrier recommandé avec accusé de réception
- Porteur contre récépissé

Autres précisions

- L'objectif de cette opération est de procéder à la création de quatre logements dans l'ancienne école. Une étude thermique sera produite au stade du diagnostic. Les priorités du Maître d'ouvrage sont la thermique, les économies d'énergie, l'acoustique et la fonctionnalité.

Modalités essentielles de financement : crédits ouverts au budget communal, délai de paiement à 30 Jours.

Le montant de l'enveloppe de travaux est fixé à 405000 EUROS HT

Conditions de participation :

La consultation est ouverte à une équipe de maîtrise d'œuvre comprenant un architecte mandataire d'un groupement composé au minimum d'un BET Structures, d'un BET Fluides et Thermique. Le mandataire ne peut être membre de plus d'un groupement.

Dossier à produire par l'équipe :

- * Composition de l'équipe (mandataire et co-traitants).
- * Moyens humains et matériels de chaque membre de l'équipe et les principales références pour des opérations similaires réalisées depuis moins de 3 ans, assurances,
- * Documents DC1 et DC2 (Version 2016) et justifications diverses, notamment celles énoncées dans les articles 45 et 48 de l'ordonnance N°2015-899 du 23 Juillet 2015.

Mode et critère de sélection

- * 1ère étape : Après examen des références, en particulier celles ayant trait avec l'objet de la consultation, ainsi que des compétences, des moyens en personnel et en matériel de l'équipe, le pouvoir adjudicateur retiendra trois équipes candidates
- * 2ème étape : Les équipes retenues remettront une offre sur la base du programme de l'opération. Visite obligatoire des locaux pour les trois équipes retenues : sur rendez-vous à la Mairie de PRIMELIN. Après remise des offres et analyse, le pouvoir adjudicateur désignera le lauréat au regard des critères d'attribution énoncés ci-dessus.

Document(s)

- [primelin-reha-aile-nord-ecole-en-logements-1.pdf](#)